



UVE DE COLOMBELLES
PROJET DE 3^e LIGNE DE FOUR
Concertation préalable
du 10 juin au 31 juillet 2025



COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 ·



SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

LES INTERVENANTS

Marc POTTIER : Maire de Colombelles

Olivier PAZ : Président du SYVEDAC

Christine SALMON : Présidente du SEROC

Cécile JEAN : Directrice du SYVEDAC

Amandine COGNARD : Chargée de projet, SYVEDAC

Muriel PONCET : Animatrice de l'atelier (Agence Cités Plume)

Présents dans la salle :

Jacques BENOIST : Habitant de Caen, ancien Vice-président du SYVEDAC

Catherine AUBERT : Maire de Cuverville

Jurgen POLI : Directeur UVE de Colombelles, SIRAC (Groupe Suez)

Nathalie TRINEL : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, ELCIMAI Environnement

Une riveraine de l'UVE et un représentant d'une entreprise voisine

Introduction

Marc Pottier, Maire de Colombelles, accueille les personnes présentes

Merci de votre présence ce soir, pour la présentation d'un certain nombre de personnes qui participent à ce temps de concertation préalable, pour expliquer pourquoi, comment, les enjeux de la construction d'une troisième ligne pour cette unité de valorisation de l'énergie sur l'usine de Colombelles. Je suis de plus en plus, et c'est un euphémisme, heureux et satisfait que nous ayons une usine d'incinération, l'usine de valorisation de l'énergie.

Avoir ce bel équipement industriel qui, il y a plus de 50 ans a été installé ici et souvent on a cette formule avec le Président du SYVEDAC, Olivier Paz merci, je réitère parce qu'à chaque fois je te le dis, tu as pu sous ta présidence, ta gouvernance aussi, contribuer à un équipement, parfois pas toujours forcément désiré et désirable. Parce qu'aujourd'hui si on installe une nouvelle usine de cette nature quelque part, je ne suis pas sûr qu'il y aurait un enthousiasme démesuré. Quoi qu'il en soit, on en a besoin, parce que de brûler les déchets et les valoriser, c'est un sujet fondamental.

Et aujourd'hui, à Colombelles, on a un bon équipement qui rend beaucoup de services qui seront rappelés et évoqués. Bien sûr, les déchets, pour aussi chauffer. Je n'ai plus en tête quand le tuyau a été tiré de Colombelles. En 1973 ? En 1983.

En 1983, voilà, on avait encore la SMN (Société métallurgique de Normandie), tout à côté, l'énergie n'était pas trop chère à Colombelles, on pouvait avoir encore du charbon, enfin voilà, on était dans un autre contexte, et ce beau tuyau est allé alimenter et chauffer la commune d'Hérouville-Saint-Clair, donc tant mieux, on les a raccordés mais c'est passé devant le nez de Colombelles. Et aujourd'hui, alors, c'est samedi prochain, on va inaugurer la piscine, etc.

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

Pour être honnête, ça serait peut-être pas mal, au moment où il y a des raccordements pour permettre d'alimenter en chaleur des équipements publics ou de l'habitat. Quoi qu'il en soit, ce soir, on est là pour cette présentation de pourquoi ce premier four. C'est un gros projet, c'est quelque chose qui va contribuer toujours à faire qu'il y ait presque une forme d'expertise, qui n'est pas forcément sans interroger, sans questionner, évidemment, mais quand il y a une expertise autour de la question des déchets, de leur valorisation, c'est quelque chose qui est vraiment dans l'air du temps, dans le bon sens du terme.

Et entre l'usine de Colombelles, le syndicat SYVEDAC qui est là pour la gérer, entre, vous le savez, les serres qui sont à côté... qui permettent de produire de l'alimentation de qualité, tomates, etc., en sol, et créer de l'emploi. Normantri qui arrive sous peu, vous le savez, ce grand centre qui va gérer un peu ce qu'on a dans la poubelle jaune, à l'échelle quasiment de l'espace Normandie.

Il y a vraiment une forme de spécialisation du territoire de Colombelles autour de ces enjeux. Et je pense que cela fait partie des nécessités à avoir, à aborder, c'est créateur d'emploi, c'est vertueux. Et moi, je me félicite que Colombelles, dans ce grand processus un petit peu de renouveau, de résilience, de changement puisse accueillir l'ensemble de ces sujets.

J'eus préféré qu'il y ait encore plus de personnes ce soir présentes pour qu'il y ait cette explication, cette information, parce que c'est une question aussi de pédagogie, d'explication, parce que... Vous allez voir, c'est assez exceptionnel. Et puis, c'est quand même un projet à 100 millions d'euros. Donc, ce n'est pas une paille. Donc, quoi qu'il en soit, merci.

Et puis, la concertation est aussi un des éléments pour la démocratie. Et donc, je crois qu'il y aura toutes les réponses à vos questions apportées par l'ensemble des partenaires et des présents ce soir.

Marc Pottier passe la parole à Olivier Paz, Président du SYVEDAC

Très bien, merci beaucoup Marc.

Je me présente, pour ceux qui ne me connaissent pas, je suis maire de Merville-Franceville, personne n'est parfait, et accessoirement le président du SYVEDAC, depuis 10 ans maintenant, qui est le syndicat qui gère les déchets, non seulement de la Communauté urbaine de Caen, mais d'un certain nombre de communautés de communes, que ce soit au nord avec Cœur de Nacre, un peu plus à l'est avec Cabourg Pays d'Auge, l'agglomération de Lisieux, Vallée de l'Orne et de l'Odon, Pays de Falaise, vous avez derrière moi une carte qui montre quel est le périmètre aujourd'hui.

J'ai souvent coutume de dire que la manière dont une collectivité ou des collectivités gèrent leurs déchets est très révélatrice de la vision qu'elles ont de l'avenir, de la fragilité de notre planète et puis du souci qu'elles peuvent avoir ou non des générations futures. Je pense que c'est très révélateur.

Soit on est dans une pratique où, effectivement, on n'a pas beaucoup de soucis par rapport à ce que je viens d'évoquer, ou alors on est dans une démarche autre. C'est celle qui, résolument, a été empruntée par le SYVEDAC, qui fait de la politique dans le bon sens du terme, c'est-à-dire qui cherche à améliorer la vie de nos concitoyens. Et je dirais que quand on est élu, comme moi, depuis 37 ans, c'est sans aucun doute une des missions d'élu qui est la plus valorisante, parce que premièrement, on a le sentiment d'œuvrer vraiment dans l'intérêt général et qu'on a, fort heureusement, par les efforts de

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

nos concitoyens et par les évolutions techniques, on peut toucher du doigt, presque année après année, les progrès qui sont faits. C'est-à-dire que les progrès sont tangibles et on peut les mesurer.

Et quelque part, vous allez dire, cela fait du bien à l'égo, ce n'est pas très important, mais on a un vrai retour de l'action entreprise et c'est quelque chose qui est important aujourd'hui.

Ce projet de troisième four ne coulait pas de source. Et une fois qu'on a commencé à y réfléchir, on se rend compte qu'il coche beaucoup de cases.

Premièrement, et on en dira quelques mots tout à l'heure, il ne peut se faire que parce qu'on a appris dans ce pays de bocage à se parler par-dessus la haie. J'ai appris à parler à la voisine du SEROC. Normantri y est pour beaucoup dans cette capacité que l'on a aujourd'hui à se parler. Et on a pu partager avec elle les inquiétudes qu'elle avait de toute cette partie du territoire, le Bessin, tout le Virois, qui aujourd'hui va à l'enfouissement, ce qui est quand même très dommageable d'un point de vue budgétaire, mais qui est également dommageable pour la planète, avec une échéance normalement qui ne devrait pas être dépassée. En 2030, normalement, on ne doit plus enfouir que des déchets ultimes et pas de déchets simples.

Et d'un autre côté, on a la Communauté urbaine qui a toujours indiqué sa volonté de faire un réseau de chauffage urbain Sud, voire Sud-Est. Aujourd'hui, compte tenu de l'amélioration de l'habitat, c'est-à-dire qu'aujourd'hui, les nouveaux habitats sont beaucoup moins énergivores que ne l'étaient les anciens. Et du coup, le déploiement d'un réseau de chauffage urbain, on ne trouve le modèle économique que si on peut avoir de l'énergie pas chère du tout.

Et l'énergie pas chère du tout, c'est celle que le SYVEDAC est en mesure de fournir. Je rappelle quand même que, même au moment où la guerre en Ukraine faisait flamber les coûts d'énergie, où on achetait à 400 ou 600 euros, nous étions restés à 24 euros. On n'a pas bougé, on n'a pas fait de dumping, on n'a pas suivi du tout ce qui pouvait être fait, et nous avons, SYVEDAC, une double mission de service public.

Bien entendu, notre mission première, **éliminer les déchets**, et quand je dis éliminer les déchets, c'est d'ailleurs avant tout éviter que ça devienne des déchets, faire en sorte qu'ils soient triés, faire en sorte qu'ils soient compostés, ne faire venir, à l'unité de valorisation énergétique, que le minimum qui doit venir, s'il ne peut pas aller ailleurs.

Et ensuite, donc, faire en sorte que le second volet de notre action, notre seconde mission de service public, c'est de **produire de l'énergie à bon marché** pour chauffer des équipements publics. Aujourd'hui, nous chauffons le CHU, des piscines, des écoles, des mairies et des logements de particuliers. Donc, aujourd'hui, c'est cette double volonté qui nous anime, sachant qu'il ne peut pas y avoir de réseau de chauffage au sud s'il n'y a pas le SYVEDAC qui fournit de l'énergie.

Donc, véritablement, dans cette affaire, et nous étions ce matin en réunion, nous avons totalement partie liée avec la Communauté urbaine. Elle ne peut rien sans nous, et nous, on ne peut rien sans elle. C'est-à-dire qu'on ne peut pas aujourd'hui construire un four si on ne sait pas qu'on a la capacité de fournir la chaleur quelque part.

Parce qu'aujourd'hui, si vous faites une unité de valeur énergétique, un troisième four, et que vous êtes obligé de dissiper la chaleur dans l'air, vous avez évidemment toutes les taxes, et c'est normal, qui augmentent de manière considérable.

Un dernier mot, parce qu'il est important, c'est un sujet effectivement cher, de moyen terme, puisqu'en réalité les premières tonnes brûlées dans ce projet de four le seront en 2030, donc vous voyez, on a ce projet sur cinq années, et le dernier point sur lequel je

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

voulais insister, parce que ça a été pour moi une vraie réflexion, nous sommes dans une période où, bien entendu, on travaille au quotidien pour limiter le volume des ordures.

Et la première question que je me suis posée, c'est, est-ce qu'on ne se condamne pas à devoir incinérer chaque année 120 000 tonnes, ce qu'on incinère aujourd'hui, pas tout à fait, 116 000, 117 000, plus 50 000 nouveaux, et, quelque part, d'être obligés d'espérer qu'il y aura toujours un tel volume de déchets pour alimenter l'outil industriel qu'on va construire ?

Ce n'est absolument pas le cas, puisqu'en réalité, les fours et les chaudières que nous avons aujourd'hui, au maximum, leur durée de vie résiduelle, c'est encore 15 ans. C'est-à-dire que dans 15 ans, il va falloir penser au changement de ces fours et au changement de ces chaudières. Cela veut dire que dans 15 ans, il y a une clause, ce qu'on appellerait dans d'autres termes, une clause de revoyure.

A ce moment-là, on pourra dire que finalement, la réduction des déchets est engagée et on fait un seul four de 60 000 ou on fait deux fours de 30 000 ou deux fours de 40 000. Mais je veux dire, il y aura possibilité dans 15 ans et donc en réalité dans 10 ans, puisque ça veut dire que 5 ans avant, il faut commencer à engager la procédure, il y aura la possibilité dans 10 ans de réfléchir et de se dire quel est le bon étiage, quelle est la bonne quantité que l'on doit incinérer et à ce moment-là d'ajuster au mieux.

Voilà, juste quelques mots d'introduction. Il y a un certain nombre de slides où on va vous présenter ce qu'est le SYVEDAC, mais auparavant, je donne la parole au SEROC et à sa présidente, Christine Salmon, en disant qu'il faut de l'humain dans tout ça et il faut de la confiance. Et que cette confiance, à force de travailler ensemble, c'est le beau projet de Normantri dont tu as parlé, cela ne s'achète pas la confiance, cela ne se décrète pas. Donc j'ai senti en elle cette capacité à sentir les enjeux, et elle certainement, ma capacité à porter le projet avec elle. Et aujourd'hui, là aussi, sans le SEROC, on ne l'aurait pas fait. Et c'est important puisque, en dehors du SEROC, Normantri, va y avoir recours pour ses refus de tri. Et Caen la mer y aura recours pour ces bennes de tout venant qu'on ne peut pas valoriser par ailleurs. Donc véritablement, là aussi, cela n'était possible que parce que le SEROC s'engageait à nos côtés.

Christine Salmon, Présidente du SEROC, intervient à son tour

Je suis le maire des Monts d'Aunay, donc en Pré-bocage. On est sur Aunay-sur-Odon, pour vous situer à peu près. Je suis la présidente du SEROC depuis 2017. Le SEROC aujourd'hui, c'est un territoire qui part des plages du Bessin et jusqu'à peu près en dessous de Vire et Saint-Sever.

Donc on représente 160 communes, nous avons 3 adhérents qui sont des intercommunalités et un adhérent qui est un syndicat de collecte. Nous gérons uniquement le traitement du déchet et la communication sur toutes les réductions et le compostage. Aujourd'hui, depuis 2017 que j'ai pris la présidence, je trouve que ce qu'il y a de pire et de plus triste pour le SEROC, c'est d'être encore à l'enfouissement.

Malheureusement, aujourd'hui, on n'a pas d'autres solutions. Et il y a eu beaucoup d'études faites au préalable sur des systèmes de traitement de déchets qui n'étaient pas satisfaisants en terme environnemental, mais également en terme économique.

Cela peut paraître gros, 160 communes, mais en même temps on est quand même trop petit pour avoir un outil qui nous permette de traiter nos tonnes seulement pour nous. C'est comme cela qu'on m'a appris que, tout seul, c'est bien, mais à plusieurs on est plus forts. C'est pour cela que je me suis tournée vers nos voisins les plus proches. En effet,

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

on échangeait d'abord pour parler de Normantri, mais cela nous a permis aussi de développer cette confiance et puis ce partenariat qui, aujourd'hui, nous permettra demain de pouvoir envisager, je dis tout le temps, « enfin nos poubelles serviront à quelque chose de vertueux ». Elles serviront à alimenter une unité de valorisation énergétique et je trouve que c'est plutôt formidable de faire que nos déchets puissent servir à produire de la chaleur.

Donc, je suis très contente de pouvoir participer à ce projet, qui est un projet d'ampleur. En effet, 100 millions, ce n'est pas une paille. Et donc, c'est un gros travail à mener, mais en tout cas, je suis ravie que le SYVEDAC accepte de nous accueillir pour cette nouvelle production de chaleur.

Pour le SEROC, c'est une très bonne chose de se dire que demain, on pourra enfin arrêter l'enfouissement, parce qu'en 2025, se dire qu'on est à l'enfouissement, ce n'est quand même pas très valorisant. Merci aussi au SYVEDAC et à Colombelles de nous accueillir.

Muriel Poncet, de Cités Plume et animatrice de la réunion, prend la parole :

Alors, je vais prendre la suite, le relais. Moi, je suis Muriel Poncet et je vais animer la réunion et surtout vous permettre, vous qui êtes venus, qui avez fait le déplacement, de pouvoir poser vos questions et rester dans un propos qui soit simple, accessible, sachant qu'on est sur un projet quand même assez technique. On peut rapidement se noyer dans la technique.

Donc mon rôle, justement, c'est de faire en sorte de vous permettre de vous exprimer. Sachant qu'on est dans le cadre d'une concertation préalable, et que la concertation démarre. Elle va durer longtemps, parce qu'après il y aura ce qu'on appelle un continuum, c'est-à-dire toute une période, jusqu'à fin 2026, pendant laquelle il va continuer à y avoir des échanges. On est très en amont du projet, et le projet va aussi se nourrir des réflexions et des questions que vous posez.

Ce n'est pas anodin, et donc il ne faut pas hésiter à vous exprimer dès aujourd'hui. Plus tard, et ensuite il y aura une consultation du public, c'est la dernière étape, en 2027. Donc cela nous projette loin dans le temps, là on est très en amont. Donc aujourd'hui, c'est une présentation. Mais d'entrée, ce qui nous intéresse aussi, ce sont les questions que vous posez, les interrogations que vous avez. Vous êtes là, justement, vous pouvez vous exprimer et c'est le bon moment. Je fais en sorte de faciliter cette parole.

Alors, il y a trois séquences qu'on va essayer de présenter rapidement. Il y a une première séquence qui s'appelle « Pourquoi un projet de troisième ligne de four ? » On essaie de vous expliquer simplement pourquoi ce projet. Ensuite, on verra comment va se dérouler le projet. Et puis, on finira par la concertation, dans tous les rendez-vous qu'il y a.

Chaque fois qu'il y a la fin d'une petite séquence, il y aura un temps de questions, pour que vous puissiez vous exprimer, poser vos questions, si vous n'avez pas compris, vous voulez des précisions, etc. Donc, la première séquence qui s'appelle « Pourquoi un projet de troisième ligne de four ? » Juste avant cette séquence, on va vous passer un petit film qui dure 1 minute 30, c'est très rapide, pour essayer de vous donner une idée plus précise et concrète de pourquoi ce projet de troisième ligne de four.

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

Une vidéo présentant le projet est diffusée :

Vous êtes invités à participer à la concertation préalable pour une augmentation de la capacité de traitement des déchets de l'unité de valorisation énergétique des déchets de Colombelles.

Le projet, porté par le SYVEDAC, en partenariat avec le SEROC, permettra de valoriser davantage de déchets du territoire, mais également d'accueillir les ordures ménagères du SEROC et les refus de tri du nouveau centre de tri Normantri. Avec la construction de cette troisième ligne, l'UVE permettra à terme d'accueillir 50 000 tonnes de déchets supplémentaires par an, en plus des 115 000 tonnes déjà traitées par les deux lignes existantes.

L'enjeu est double. D'une part, limiter l'enfouissement des déchets, qui est une solution coûteuse et la moins vertueuse pour l'environnement. D'autre part, valoriser davantage de déchets afin de produire plus d'énergie sous forme d'électricité et de chaleur et ainsi d'alimenter les réseaux de la Communauté urbaine Caen la mer. C'est sur ce projet utile à nos territoires que vous êtes appelés à vous exprimer. Du 10 juin au 31 juillet 2025, participez à la concertation préalable organisée par le SYVEDAC.

L'occasion de vous informer, poser vos questions et faire part de vos remarques. Pour vous exprimer, plusieurs solutions. Lors des réunions, ateliers, visites, sur les registres papier, sur l'espace dédié sur le site internet du SYVEDAC, par courrier et par mail. Vos contributions seront présentées lors du bilan fin septembre et vos remarques prises en compte.

Ensemble, préparons l'avenir pour une gestion responsable de nos déchets.

Muriel Poncet

Voilà, donc c'était un film très rapide qui sera d'ailleurs présent sur les sites internet, qui va circuler aussi sur les réseaux sociaux. L'idée étant d'informer un maximum de personnes très rapidement, sur le projet et la concertation.

Alors, tout de suite, pour en venir à pourquoi un projet de troisième ligne de four, c'est Cécile Jean, la directrice du SYVEDAC, qui va répondre à cette question

Séquence 1 · Pourquoi un projet de 3^e ligne de four ?

Cécile Jean, Directrice du SYVEDAC prend la parole pour présenter le projet

Je ne sais pas si tout le monde connaît ici ce qu'est une unité de valorisation énergétique des déchets. Il y a peut-être des voisins de l'usine. Et vous êtes venu visiter, il me semble, déjà. Je vous ai déjà vus à une journée « portes ouvertes ».

Vous savez, c'était moi qui faisais faire aussi une petite visite. Donc l'unité de Colombelles, elle réceptionne uniquement le contenu de vos poubelles grises, c'est-à-dire que les poubelles, les sacs d'ordures ménagères que vous déposez dans vos bacs à couvercle gris arrivent à l'usine de valorisation énergétique. Pas du tout le contenu des

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

bacs et sacs jaunes, ce sont vraiment que les ordures ménagères, le contenu des bacs gris, qui sont collectés par notamment la Communauté urbaine Caen la mer ou des autres collectivités qui adhèrent au SYVEDAC. Vous présentez votre bac sur le trottoir, vous avez une benne qui passe, un ripper qui accroche derrière votre bac gris et ensuite la benne va transporter l'ensemble du contenu des bacs jusqu'à l'usine. A l'usine, on a une grande fosse à déchets qui permet de réceptionner 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 l'ensemble de ces ordures ménagères.

Et ces déchets sont déversés dans cette fosse. On ne réalise aucun tri. Les déchets sont vraiment déversés comme tels dans la fosse. Et à l'aide d'un grappin, il va y avoir un opérateur qui va alimenter deux lignes de four. C'est pour ça qu'on parle d'une troisième ligne. Pour l'instant, vous avez deux lignes de four. Et donc, ce grappin va permettre d'alimenter en continu deux fours qui fonctionnent 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, hormis les arrêts pour maintenance.

Le fonctionnement du four, c'est un petit peu comme un insert dans vos foyers. C'est-à-dire que dans l'insert, vous insufflez de l'air, vous mettez du bois et donc vous avez une production de chaleur tout le temps. Et à partir du moment où vous mettez du bois dans votre cheminée, vous avez une combustion du déchet permanente. Vous n'avez pas besoin, une fois que vous avez allumé votre foyer, vous mettez du bois et ça s'auto-alimente et ça fonctionne en feu continu. Eh bien là, c'est le même principe.

L'usine, elle a exactement ce même principe, mais à la place de mettre du bois, on met du déchet. Et on est en feu continu. À partir du moment où on est monté en température, l'usine fonctionne. Mais pour justement pouvoir fonctionner en continu, on a besoin de l'alimenter en continu, en déchets, comme vous, vous alimentez votre cheminée en bois. Voilà, c'est le principe. Et donc la combustion de vos déchets va générer des fumées qui vont être chaudes. Et ces fumées chaudes, on va les utiliser pour réchauffer un tuyau d'eau, pour alimenter un réseau de chaleur, on va le voir, où on va utiliser cette chaleur des fumées pour produire de l'électricité. L'étape 5, **la combustion génère de la chaleur et de l'électricité.**

La combustion des déchets génère des fumées chaudes et la chaleur de ces fumées va nous permettre de créer de l'électricité ou de la chaleur pour alimenter un réseau de chaleur urbain. Actuellement, aujourd'hui, les deux lignes de four permettent d'incinérer, comme vous le disait Monsieur Paz, on a deux lignes de 60 000 tonnes par an. On incinère en moyenne 115 000 tonnes de déchets par an avec une grande proportion d'ordures ménagères.

Je vous parlais tout à l'heure du contenu de vos poubelles grises, mais l'usine ne réceptionne pas que des ordures ménagères. On réceptionne, alors pas dans la fosse, mais via une ligne spécifique, des déchets d'activités de soins à risque infectieux qui proviennent des hôpitaux et c'est pour ça qu'il n'y a aucun contact avec l'homme. Ces déchets qui viennent du milieu médical sont directement accrochés sur une chaîne et les chariots sont directement déversés dans les trémies.

Mais on réceptionne une grande, grande proportion d'ordures ménagères sur l'usine.

Le contexte national et régional, Monsieur Paz et Madame Salmon vous en ont parlé. En France, on a une obligation réglementaire qui nous est imposée. On doit absolument réduire le recours à l'enfouissement. C'est indispensable. C'est pour ça que le SYVEDAC a une forte politique de réduction des déchets.

On a beaucoup de personnes qui travaillent au SYVEDAC et qui agissent dans la sensibilisation auprès des écoles, auprès des associations, auprès des entreprises, auprès des nombreux publics pour justement sensibiliser sur comment on fait pour réduire ce déchet. Le meilleur déchet, c'est celui qu'on ne produit pas. Donc ça, c'est le premier

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

axe. Mais on a également quand même un résiduel de déchets et Madame Salmon disait, il y a encore une partie des ordures ménagères qui part sur l'enfouissement et donc on se doit absolument de travailler pour réduire cet enfouissement.

Sur le contexte régional, il y a eu une étude qui a été faite en région Normandie et on s'est aperçu qu'on est, dès l'année prochaine, en déficit de traitement des déchets. C'est-à-dire que même en pratiquant cette réduction d'enfouissement, les centres qui réceptionnent les déchets pour les enfouir vont être limités, ils ne vont plus pouvoir accueillir la même quantité de déchets. Donc automatiquement ces déchets, comme le citoyen n'arrive pas à réduire complètement, il va bien falloir trouver un exutoire.

Donc on va essayer de les diriger vers des unités de valorisation énergétique, vers des unités de méthanisation, vers d'autres procédés, mais il se trouve que là, dès 2026, on rencontre une difficulté, c'est-à-dire qu'il y a des déchets, on n'a pas la capacité de pouvoir les traiter. C'est une réelle problématique. Donc c'est pour ça qu'on a cherché, notamment pour le SEROC, une solution.

La troisième ligne de four, là on vous parlait de deux lignes qui existent, qui permettent de traiter prioritairement les ordures ménagères. Et donc cette troisième ligne de four, elle a pour vocation de prendre 100 % des ordures ménagères du SEROC, dont vous parlait Madame Salmon. Mais pas uniquement, il y a aussi une volonté de pouvoir y accueillir des déchets du territoire du SYVEDAC qui actuellement vont encore à l'enfouissement. Donc quels sont les déchets du territoire du SYVEDAC qui vont à l'enfouissement ? Il y en a deux types.

Il y a d'une part les bennes des encombrants qui sont sur l'ensemble des déchetteries sur le territoire, donc les déchetteries de Caen la mer, les déchetteries de Normandie-Cabourg-Pays d'Auge, celles de Cœur-de-Nacre. Donc pour l'ensemble de ces bennes encombrants, on n'a pas de solution. Et actuellement, ça part à 75% d'enfouissement, voire 100% d'enfouissement. Et puis il y a encore Caen la mer, qui fait des collectes en porte-à-porte d'encombrants.

Si vous habitez sur le territoire, en habitat pavillonnaire, une fois par mois ou une fois par an, en fonction de l'endroit où vous habitez, vous avez des collectes d'encombrants. Et ces encombrants, ils sont confiés au SYVEDAC pour traitement. Et pour l'instant, on a 75% de ces tonnages qui sont collectés, dont on ne sait pas quoi faire, et on les envoie en enfouissement.

Donc l'objectif est de trouver une solution de traitement par valorisation énergétique sur les encombrants des déchets qui sont sur l'ensemble du territoire, 75% des encombrants qui sont actuellement enfouis et 100% des ordures de ménagère du SEROC.

Monsieur Paz vous en a parlé, il y a également le centre de tri qui va ouvrir ses portes tout début 2026, qui lui a pour vocation de réceptionner le contenu des bacs et des sacs jaunes, donc des emballages et papiers de l'ensemble du territoire de la société publique locale Normantri, qui regroupe 1,2 million d'habitants, qui va de la Manche, Calvados et l'Orne. Et malheureusement, dans les bacs et sacs jaunes, peut-être que ça vous est déjà arrivé en tant que citoyen, mais on peut vous refuser votre bac à la collecte.

Vous présentez votre bac jaune et en fait, vous avez commis une erreur. Vous avez déposé une trop grande quantité d'ordures ménagères, ou il y a eu des gens qui n'ont pas du tout fait attention. Alors on le rencontre surtout dans les espaces collectifs où il n'y a pas le même intérêt sur le tri. Et où on a ce qu'on appelle une grande proportion de refus de tri. C'est-à-dire que dans le bac jaune, on va retrouver presque 40%, sur certaines zones d'habitat, 40% qui ne sont pas des emballages et papiers. Et donc le centre de tri, quand il va récupérer le contenu des bacs jaunes, il va faire le tri. Et qu'est-ce qu'il va faire de ces 40% qui ne sont pas des emballages en papier ? Il faut bien une solution de

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

traitement. Donc l'idée, c'est que ces refus de tri traversent la route pour aller de Normantri à l'usine et on les traiterait dans ce troisième four.

Et donc, Monsieur Paz le disait, notre priorité numéro une, c'est de réduire les déchets, bien évidemment. C'est grâce à cette réduction que le territoire du SYVEDAC s'est agrandi. Au 1^{er} janvier 2025, on a Pays de Falaise et Val ès dunes qui nous ont rejoints. Au 1^{er} janvier 2026, c'est Cingal-Suisse-Normande qui doit nous rejoindre. Donc notre priorité, c'est de réduire pour pouvoir faire rentrer un maximum de collectivités dans les deux lignes existantes.

Mais malgré tous ces efforts de réduction, on n'arrivera pas à faire rentrer les 20 000 tonnes du SEROC et l'ensemble de nos encombrants. Donc on est obligé d'avoir quand même un outil complémentaire. Et on vous l'expliquait tout à l'heure, Monsieur Paz vous le disait, les deux lignes existantes, en 2040, elles arriveront certainement en fin de vie. On ne sait pas politiquement, le prochain mandat réfléchira et décidera de ce que ces deux lignes deviendront.

Et on pourra se poser la question en disant, on les reconstruit, mais peut-être à une capacité inférieure. Et cette troisième ligne qui aura été construite, elle permettra de faire la transition. C'est-à-dire, pendant qu'on reconstruira les deux autres lignes qui sont arrivées en fin de vie, on aura cette troisième ligne qui tournera et qui pourra assurer cette continuité de services publics, de fourniture de la chaleur au réseau de chauffage urbain de Caen la mer.

La troisième ligne a pour vocation de prendre 50 000 tonnes de déchets par an, les ordures ménagères du SEROC, les refus de tri de Normantri et les encombrants qui sont collectés en porte-à-porte ou sur les déchetteries de Caen la mer et des autres territoires adhérents. Et la chaleur, qui sera générée par la combustion du déchet, alimentera une extension qui est prévue par Caen la mer sur le réseau Caen Sud-Est et Caen Sud.

En sachant que ces réseaux de chaleur n'alimentent pas que des habitants, ça alimente également des services publics. Actuellement, les deux lignes existantes alimentent le réseau Caen Nord. Et il y a notamment la piscine d'Hérouville, le Café des images, l'hôtel de ville d'Hérouville-Saint-Clair, le CHU depuis 2019. Et Caen la mer a vocation vraiment à développer ces réseaux de chaleur pour desservir les habitants et les services publics.

Et on pourra également produire de l'électricité pour le fonctionnement de l'usine, c'est-à-dire que cette électricité sera autoconsommée et l'excédent sera revendu sur les réseaux.

Muriel Poncet

Voilà, là c'était la première partie de l'explication. Ce que je vous propose, si vous avez des questions, c'est le bon moment de les poser dans cette première partie.

Si vous avez des questions, des choses qui ne sont pas comprises ou incomplètes, ou que vous vouliez des précisions. Je précise quelque chose, c'est que tous nos échanges sont enregistrés, cela fait partie de la concertation. Il y a un enregistrement qui est fait pour que toutes vos remarques, questions, interrogations soient consignées et fassent partie de cette phase de concertation. Voilà, donc je tiens à le signaler.

Si, néanmoins, vous ne voulez pas poser publiquement des questions, vous avez aussi d'autres moyens d'expression, et donc un registre à votre disposition dans la salle, si vous voulez poser une question écrite. Et donc, pour vous, messieurs et mesdames, qui avez fait la démarche de venir jusqu'ici, et on vous en remercie, je vous laisse la parole pour voir si vous avez des questions.

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

J'ai oublié de préciser quelque chose. Dans le cas de ces enregistrements, si vous en êtes d'accord, si vous pouvez juste préciser votre nom, vous n'êtes pas obligé, mais c'est mieux pour nous, voire votre commune d'habitation aussi, parce que ça peut aider dans la contribution. Encore une fois, ce n'est pas obligatoire. Mais dans le cadre de l'enregistrement, c'est mieux pour nous de savoir qui s'exprime.

Jacques Benoist, habitant à Caen

Je voulais dire que les fumées, il y a encore des choses qui sortent dans l'atmosphère et c'est très largement mesuré. Les dioxines et les furanes sont totalement éliminés puisqu'il y a eu la réhabilitation des fours il y a une dizaine d'années, à peine, et donc ils sont en très bon état.

Les deux fours existants et les rejets dans l'atmosphère sont extrêmement surveillés par les points de captage de l'air en continu sur cinq points autour de l'usine. Initialement, j'étais hostile à l'incinération parce qu'on parlait beaucoup de ce qui se passait dans les Alpes avec des incinérateurs qui ont jeté dans l'atmosphère des fumées extrêmement toxiques, beaucoup plus toxiques que les déchets eux-mêmes.

En revanche, lorsqu'on a fait cette réhabilitation des fours, un traitement des fumées, un traitement extraordinaire des fumées, évidemment, il génère toujours un résidu, mais un résidu solide qui est enfoui en classe un. Il faut rassurer les habitants sur la qualité de cette incinération qui n'est pas une incinération des années 1990 ou même 80, c'était catastrophique lors de cette époque.

Aujourd'hui, c'est une extrêmement bonne solution technique, surtout avec ce qui a été fait sur la transmission de la chaleur produite. Elle est utilisée pratiquement à 100% aujourd'hui. On a des possibilités avec la production d'électricité maintenant. Donc elle s'auto-alimente aussi dans l'électricité. Et ça aide aussi à diffuser l'argent.

Muriel Poncet

D'accord. Merci de votre intervention. On y reviendra après pour ce qui est des émissions. Ça fait partie de la deuxième séquence parce que, bien évidemment, c'est quand même un sujet de préoccupation et bien légitimement. Donc, ce que vous avez dit est important et on va le préciser.

D'ailleurs, on profite aussi pour dire que derrière, il y aura des ateliers thématiques.

Ce thème-là, justement, des émissions, fera aussi partie d'un atelier plus pointu pour toute personne qui veut vraiment un contenu plus complet là-dessus. Mais on y reviendra. Merci de votre contribution.

Catherine Aubert

Je suis maire de Cuverville. En tant que maire, c'est vrai que mes habitants, la question qui se pose, c'est au-delà effectivement d'un trafic supplémentaire au

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

niveau routier, donc la pollution atmosphérique, c'est le rejet aussi dans l'atmosphère qui pose question.

Là il y a un troisième four, on sait bien qu'il y a des règles très strictes, au SYVEDAC et les habitants ont eu l'occasion justement de visiter, ça les a beaucoup rassurés. Néanmoins, c'est la question qui se pose un troisième four, donc encore des rejets. Qu'est-ce que je peux leur répondre pour garantir leur sécurité ?

Muriel Poncet

Effectivement, c'est un sujet de préoccupation et encore une fois, ce n'est pas que je cherche à reporter, mais on va y venir. C'est vrai que pour l'instant, c'est plus le bien-fondé du projet. Pourquoi ce projet ? Parce qu'on l'entend parfois dans ce genre de projet, qui pourrait dire, attendez, d'un côté, vous nous dites réduction des déchets, et de l'autre, vous augmentez les capacités.

Madame Jean y a répondu déjà, mais c'est vrai que cela peut interroger. Donc là, on est vraiment dans le sens qu'on donne à ce projet, pourquoi ce projet ? Après, on va venir à la deuxième partie de la séquence, qui est vraiment « comment ». Et pour vos deux interventions, on va y revenir. Mais on a bien entendu, Madame la maire, vous êtes le relais aussi des habitants de votre commune. Alors, peut-être, Madame aussi veut intervenir ? On est dans « pourquoi ce projet-là » ?

Une habitante

Ça rejoint un peu ma question, c'est que je suis vraiment la maison tout à côté. Moi, effectivement, c'est le trafic routier. Je suis là, pour faire une réalité d'estimation, ce que ça va engendrer, et puis un troisième four, c'est aussi quand on habite à côté, des nuisances sonores qui peuvent exister.

Muriel Poncet

On y vient. Déjà, est-ce que par rapport à pourquoi ce projet, est-ce que ça vous paraît clair ?

Un habitant de Colombelles

Je m'interroge quand même, quand on voit le plan du département du Calvados, il y a ces deux entités qui sont parties prenantes dans ce premier four, et puis il y a deux zones blanches.

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

Muriel Poncet

On peut peut-être remettre la carte, les deux zones blanches, alors là on va demander à Messieurs et Mesdames les élus ?

L'habitant de Colombelles poursuit sa question

De solliciter ces deux zones blanches pour savoir quelle est leur position de façon à pouvoir traiter l'ensemble du département et voir plus grand que ce four...

Olivier Paz intervient pour apporter une réponse

Dans les zones blanches, il y a d'une part au nord-est de l'agglomération autour de Honfleur, le pays Terre d'Auge et la Communauté de communes Cœur côte fleurie, qui sont déjà liés avec un syndicat, qui est un syndicat de l'autre côté, le SEVEDE, l'équivalent du SYVEDAC.

Et donc, je vais dire, aujourd'hui, on ne peut plus sortir d'un syndicat parce qu'ils ont embrassé les emprunts qui ont été faits. Et pour ressortir d'un syndicat, cela voudrait dire rembourser les emprunts. Enfin, c'est quasiment impossible aujourd'hui de se faire. Et de l'autre côté, l'autre espace, il rentre au 1^{er} janvier, il nous rejoint. En réalité, on aura tout le département, sauf les trois intercommunalités au nord-est.

L'habitant de Colombelles poursuit son propos

Je vous suis... Les préoccupations du Colombellois que je suis concernent tout ce qui est trafic, les problèmes de pollution et quel est l'intérêt de Colombelles dans l'implantation de ce troisième four, sachant que la chaleur et l'électricité ne servent pas du tout aux Colombellois.

Olivier Paz : Jusqu'à présent. Et là, c'est pour la troisième ligne.

L'habitant de Colombelles

Sachant que Colombelles, c'est quand même un lieu où les espaces d'habitation sont des espaces un peu sensibles, je dirais, et il y a peut-être un besoin d'apporter cette chaleur.

Olivier Paz : Ce n'est pas « peut-être », sans aucun doute il y a besoin.

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

Mais je pense que cela fait partie de la réflexion que Caen la mer, va avoir, de savoir dans quel ordre, effectivement, vont être connectés les différents clients, entre guillemets. Mais à Colombelles, il y a un certain nombre de bailleurs sociaux bien connus, qui ont certainement tout intérêt aujourd'hui à se retourner vers le chauffage urbain.

Sachant que non seulement l'intérêt c'est que, effectivement, c'est de l'énergie pas chère, mais surtout c'est une vision sur le long terme. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de mouvement erratique du coût de l'énergie. Le jour où on signe, on sait qu'on est parti pour 10, 12, 15 ans avec un prix qui va rester peu ou prou le même.

Muriel Poncet reprend la parole pour clore cette première partie

Très bien. Effectivement, c'était important.

Est-ce qu'on a fait le tour de la question pour vous, sur cette première partie, encore une fois, vraiment pourquoi ce projet ?

On peut donc passer à la deuxième partie qui génère plus de questions. Et là, c'est donc Amandine Cognard qui est chargée de projet sur les études et sur les travaux, sur tout le déroulement de ce vaste projet. Comment ça va se dérouler ? Amandine Cognard est là pour vous apporter des éléments de réponse.

Séquence 2 - Comment va se dérouler le projet ?

Amandine Cognard, chargée de projet, prend la parole pour expliquer plus précisément le projet

Oui, déjà, sur l'implantation. Il faut avoir en tête que cette troisième ligne s'implante dans le foncier existant de l'UVE. On a déjà les terrains qui sont tout autour de l'usine, on ne va pas aller acheter d'autres fonciers autour pour implanter cette troisième ligne. Elle s'intègre vraiment dans l'existant parce que, à l'époque, il y a 50 ans elle avait été pensée pour trois lignes, cette usine, ce qui fait qu'on a quand même pas mal d'espaces vides qu'on va pouvoir combler avec cette troisième ligne, vu que cela avait été pour elle, et juste jamais été construite en réalité.

Donc pour vous recontextualiser, là on a la route qui va du rond-point jusqu'à Cuverville, c'est par là que rentrent les camions.

Les camions, on en parlait tout à l'heure, vous demandiez le trafic, là, la moyenne on va être à 70 camions par jour, donc c'est surtout des BOM. Des BOM, ce sont des bennes à ordures ménagères, donc ce sont des camions qui évoluent avec vos poubelles noires, et on a aussi des semi, donc là ce sont des grands camions de 44 tonnes qui peuvent arriver sur le site aujourd'hui, et des camions aussi qui vont apporter les DASRI, les déchets qu'on évoquait qui sont spécifiques, qui sont traités dans un bâtiment à côté.

Les 70 camions par jour, on va continuer à les avoir parce qu'on continue à traiter l'ensemble des déchets du SYVEDAC. C'est ce qu'on reçoit aujourd'hui. C'est ce qu'il y a aujourd'hui. L'estimation supplémentaire qui a été faite, c'est qu'on serait en moyenne à

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

12 camions supplémentaires par jour. Pour 50 000 tonnes supplémentaires, on a 12 camions supplémentaires par jour, ce qui peut paraître pas beaucoup par rapport aux 70 camions pour 115 000 tonnes. C'est lié au fait qu'au niveau du SEROC, on a déjà des quais de transfert. On a trois quais de transfert qui existent.

Donc, les quais de transfert, c'est un endroit où les BOM, donc les bennes à ordures ménagères vont arriver. Elles vont déposer leurs ordures ici. On va reprendre les ordures ménagères et les mettre dans des plus gros camions, ce qui permet de transporter plus de déchets au kilomètre.

Christine Salmon apporte une précision

On met à peu près dans un semi, on met 3 à 4 bennes à ordures ménagères. Ce qui fait qu'on réduit, on divise par 3-4 le nombre de flux, ce sont de plus gros camions qui arrivent.

Amandine Cognard

Donc une grande partie de nos déchets, 3 à 4 camions par jour, ça va être des semi-remorques du SEROC. Ensuite, on va avoir des camions encore d'une vingtaine de tonnes qui vont arriver du coup de nos déchetteries. Et après, on a toujours les bennes à ordures ménagères. On appelle cela des BOM, mais là ce sont des encombrants qui sont collectés en porte-à-porte.

Et ensuite, on aura du coup une benne compactrice, qui va venir de Normantri. Normantri, en revanche, cela ne va pas être un trafic très important pour vous, vu que c'est 300 mètres juste à côté, donc cela ne va pas être très gênant sur la route.

Olivier Paz

C'est une par jour, je crois.

Amandine Cognard

Oui, une à deux par jour. Ce n'est pas énorme.

Donc voilà pour répondre à la question du trafic routier, en moyenne, douze camions par jour, en ayant en tête que la plupart du temps, par exemple, les quais de transfert et choses comme ça, ça ne fonctionne pas le week-end, comme les déchetteries. Donc finalement, le week-end, vous n'allez pas avoir de flux supplémentaire de camions. Donc, c'est une bonne chose pour vous.

Muriel Poncet

Donc, si on résume, 12 camions par jour, la semaine. En semaine, du lundi au vendredi, et pas le week-end. Tout est compris dans les 12.

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

Christine Salmon intervient pour préciser

Pour le SEROC, on fonctionne déjà avec le quai de transfert, donc ça ne changera pas les choses en termes de flux. Et du coup, cela réduit vraiment le nombre de camions. Nous, on n'aurait pas intérêt à apporter nos bennes à ordures ménagères à moins de 3 kilomètres. Cela n'aurait pas de sens.

Une habitante riveraine pose une question

Ils viennent d'où, alors, tous ces camions ?

Christine Salmon

Les camions du SEROC partiront de Vire, de Maisoncelles-Pelvey dans le Pré-Bocage ou de Bayeux. On a trois quais de transfert.

Amandine Cognard poursuit les explications du projet

Je reviens à mon petit schéma explicatif de notre site.

Les camions rentrent par là-bas, ils passent tout en haut, là on a ce qu'on appelle un pont bascule, c'est une énorme balance qui va nous permettre de savoir les tonnages qui vont rentrer au sein de l'usine et qu'on va traiter à l'UVE. Et après ils vont prendre le petit zigzag, ils vont rentrer dans ce bâtiment-là. Donc là c'est le quai de déchargement et c'est là où derrière on a toute la fosse et ils vont pouvoir venir déposer ce que contiennent les camions.

La fosse actuellement, elle permet d'accepter l'entièreté des déchets qui arrivent, mais avec la troisième ligne, elle est trop petite. On ne va pas avoir une capacité assez importante. Par exemple, quand on a des grands week-ends, et bien il faut une capacité de stockage qui est assez importante. Là, on l'aura plus et du coup, on va devoir l'agrandir cette fosse. Ce n'est pas visible sur le plan parce qu'on a des espaces qui ne sont aujourd'hui pas utilisés, qui sont juste à côté de la fosse.

Donc ces espaces, on va les détruire pour agrandir la fosse. Et normalement, il ne va pas y avoir une artificialisation supplémentaire du site pour agrandir cette fosse. On a déjà l'espace suffisant. Ça va aussi créer des mouvements au niveau de l'espace DASRI. C'est ce bâtiment-là, ce sont les déchets d'activité à risque infectieux qu'on accueille ici. L'espace est déjà assez vaste, donc on va devoir le remodeler, mais il ne va pas être agrandi à cause de cet agrandissement de fosse.

Ce qu'on va créer, pour le coup, et qui n'existe pas aujourd'hui, c'est tout ce qui va être en rouge et en orange. Donc on a notamment ce bâtiment-là. Là, c'est un bâtiment où on va accueillir les refus de tri de Normantri et on va accueillir notamment tous les encombrants, que ce soit des déchetteries ou collectés en porte-à-porte. Ici, ils vont être mixés, ils vont être notamment broyés dans un broyeur qui va permettre d'avoir des petits calibres de déchets, parce que dans les encombrants, on peut avoir des grosses choses

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

parfois. Donc on va réduire ce calibre et après ça va être envoyé directement en fosse. Donc là c'est le tapis roulant qu'on peut voir qui est bleu et du coup qui va alimenter directement la fosse.

C'est le SYVEDAC qui a fait ce choix que ce soit décollé de la fosse parce que stocker du déchet ça peut créer parfois des incendies, des choses comme ça et pour la sécurité du site on a voulu que ce soit dissocié pour éviter des départs de feu qui pourraient se propager après en fosse et au sein de l'usine. Donc c'est vraiment dissocié pour limiter les risques d'incendie.

Donc on a tous ces déchets qui arrivent dans la fosse. Le conducteur pontier, c'est la personne qui gère le grappin, qui va mélanger les déchets dans la fosse et alimenter après derrière les trois lignes de four. On a déjà nos deux lignes de four qui sont dans ce bâtiment-là. Et nous, on va ajouter notre troisième ligne ici. Donc on a une surélévation du bâtiment qui va être nécessaire, parce que nos deux lignes existantes aujourd'hui elles sont en eau surchauffée et la troisième ligne elle, elle va être en vapeur.

Ce sont des questions techniques et c'est pour avoir un meilleur rendement, parce que la vapeur ça permet de produire plus d'énergie et d'en valoriser davantage. Donc on est parti sur de la vapeur, mais ça prend plus de place que l'eau. La vapeur c'est du gaz, ce qui fait que la chaudière va être plus grande et plus longue. Donc on est obligé de surélever le bâtiment, et la chaudière là, elle dépasserait, donc ça ne passerait pas, donc on est obligé de faire une petite extension du bâtiment pour que la chaudière puisse rentrer dans le bâtiment existant, néanmoins ce sont des petits ajustements.

Au niveau du traitement des fumées, on va avoir la place nécessaire. Aujourd'hui, sur le traitement des fumées, on a un traitement humide. Si vous avez déjà visité l'usine, ce sont des grandes douches dans lesquelles les fumées vont passer. On va pouvoir les mettre comme ça, on met des réactifs qui permettent de venir chercher les métaux lourds, les dioxines, furanes, etc. Tous les polluants qu'on veut éviter qui se retrouvent dans l'atmosphère, tout simplement.

Demain, le traitement de la troisième ligne, lui, sera sec, donc ça nous évite de pomper davantage dans la nappe phréatique qui est utilisée pour alimenter le traitement humide, donc nous, on limite nos consommations en eau, et c'est tout aussi efficace au niveau du traitement des fumées. Pour vous donner une idée, l'exploitant qui est avec nous, ils ont une trentaine d'usines, sur leur trentaine d'usines, il n'y en a que deux qui sont en traitement humide. Toutes les autres sont en sec, ils ont quand même des bons résultats au niveau du traitement des fumées, tout se déroule bien. A l'époque, c'est le choix qui avait été fait de partir sur du traitement humide parce que ces technologies étaient plus avancées, ça fonctionnait très bien. Et ça a été un bon choix qui a été fait parce qu'au niveau du traitement des fumées actuel, on est très bon.

Il y a une nouvelle réglementation par exemple qui est apparue en 2023 où ils ont abaissé les seuils et nous, grâce, à notre traitement humide, on n'a pas eu à rénover notre traitement des fumées. Là où d'autres usines ont dû mettre en place des choses pour se conformer à cette nouvelle norme qui est arrivée. Nous, on était déjà conformes. On avait déjà des très bons résultats au niveau du traitement des fumées.

Sur la troisième ligne, nous, nos attentes, au SYVEDAC, elles sont toujours aussi importantes.

Et on va demander que les normes en vigueur soient respectées et les normes en vigueur à horizon 2030. Le maître d'œuvre qui va gérer ce projet, on va lui demander de s'y conformer et le SYVEDAC a toujours à cœur d'être un peu en anticipation des normes qui sont en vigueur et on a notamment les PFAS en ce moment qui font beaucoup parler d'eux dans les médias. Et nous on a anticipé, il y a une réglementation qui dit aux UVE

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

vous devez faire une analyse, un prélèvement au niveau de vos cheminées des PFAS mais à horizon octobre 2026.

Et nous, on a décidé de le faire dès le premier semestre 2025, parce que ça nous tenait à cœur d'avoir en tête quelle était la quantité potentielle de PFAS qu'on pouvait avoir dans nos fumées, pour déjà peut-être mettre des choses en place, et pour déjà anticiper sur la troisième ligne, dire à notre maître d'œuvre, nous, on veut vraiment que ce sujet soit pris à cœur, et on veut qu'il soit traité pour éviter qu'on ait ce genre de dégageement dans les fumées.

Muriel Poncet demande une précision

Je me permets, mais quand on parle de seuil à respecter, d'abord, qui fixe les seuils ?

Amandine Cognard

C'est l'État.

Muriel Poncet poursuit la question

Et deuxièmement, est-ce que c'est polluant par polluant ? Parce que vous avez parlé de dioxine, vous avez parlé de furane, des termes un peu techniques, on va dire. Pour autant, comment ça se passe ? Il y a un seuil pour chacun ?

Olivier Paz apporte une réponse

Il y a 20 ou 30 références différentes avec chacune son seuil.

Muriel Poncet

Voilà, d'accord. Et qui évolue à la baisse ?

Olivier Paz précise

Ensuite, année après année, on cherche des explications. On rentrera peut-être dans le détail, mais comme cela a été dit tout à l'heure par mon excellent et cher collègue, on cumule des analyses en continu. C'est-à-dire qu'en réalité, si jamais le rejet n'est plus conforme, le four s'arrête à un moment donné.

Ensuite, les analyses, en semi-continu, il y a ce qu'on appelle une cartouche qui, à la sortie, va enregistrer pendant un mois complet et être capable de cumuler. Imaginons qu'on soit juste en limite pour que cela s'arrête, mais que toute la combustion dure pendant deux mois. On retrouve, on se rend compte que finalement on est en dessous,

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

mais quand même, on pollue. Et puis le troisième point, c'est qu'effectivement, on fait une fois par an une campagne d'analyse en prenant en compte la rose des vents et dans un périmètre de 5-6 km autour de l'usine, au pied de l'usine, un peu plus loin, pour voir est-ce que réellement il y a un impact sur l'environnement.

On a tous ces éléments-là aujourd'hui, et pour chacun de ces éléments, on a des données. Alors il y aura une réunion spécifique là-dessus, mais souvent, on est à un dixième de la norme qui est prescrite par l'État, parfois au quart de norme, très rarement à 80 %. On est véritablement le plus souvent de manière infinitésimale par rapport à la norme qui est admise.

Muriel Poncet

D'accord. Est-ce que ça répond à votre question ?

L'habitant de Colombelles intervient

Ce qui m'interroge, Monsieur le Président, c'est de savoir qui fait ces contrôles. Est-ce que c'est le gouvernement ?

Olivier Paz

L'exploitant en fait bien entendu au quotidien.

L'habitant de Colombelles poursuit sa question

Mais est-ce qu'il n'y a pas derrière l'exploitant, un autre organisme qui vient contrecarrer les mesures ?

Olivier Paz

Bien sûr. Il y a ATMO qui fait du boulot, mais surtout, nous avons l'inspection de la DREAL qui revient vérifier, effectivement. Et on a, cela va avoir lieu dans très peu de temps, une réunion en préfecture, une fois par an, dans laquelle, les résultats, qui sont des résultats confiés à des laboratoires indépendants, sont analysés. Et quand il y a un dépassement, vérifier quelle est la cause du dépassement. Dans le principe, on a droit à tant d'heures de dépassement sur une année, on a droit à 4 heures, 5 heures, je ne sais plus, 6 heures ou 12 heures de dépassement... On a droit à 60 heures de dépassement sur toute une année.

Sachant que les quelques dépassements que l'on note, c'est comme quand vous faites votre barbecue, c'est quand vous démarrez le feu ou quand il s'arrête, si vous voulez. Quand il est en combustion normale, cela va. Quand vous démarrez votre cheminée, souvent elle fume un peu parce que le temps que le tirage se fasse, que la chaleur s'installe. Nous, c'est exactement la même chose. On a des dépassements au moment

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

où on démarre le four ou au moment où on arrête le four et quasiment aucun dépassement quand on est en combustion normale.

Amandine Cognard reprend la parole

J'espère que ça répond aux questions. Pour revenir à l'agrandissement de l'usine, donc là on a notre troisième ligne de four. Le traitement des fumées qui est sec prend moins de place que le traitement humide, donc cela va pouvoir rentrer dans l'existant. Là, on a ce petit bâtiment-là. Ça, ce sont des locaux sociaux pour l'exploitant. Aujourd'hui, ils sont à côté de la fosse. Avec l'agrandissement de la fosse, on va être obligés de les détruire. On va en créer des nouveaux qui sont dissociés du bâtiment.

Et on a ce petit bâtiment-là, c'est purement de l'électrique, de l'électronique. On a agrandi l'usine, on a aussi besoin de locaux plus importants pour gérer l'électrique et l'électronique de l'usine. Et on va devoir agrandir cette partie-là.

Jacques Benoist

Si vous permettez, on voit les anciens ventilateurs qui envoyaient la chaleur dans l'atmosphère. Jusqu'à l'époque où la chaleur a été utilisée pour chauffer des bâtiments.

Olivier Paz

Tout à fait. En 2015, il y avait 42 % de la chaleur produite qui était utilisée. Aujourd'hui, on a 90 %. On a doublé l'utilisation. Et ce qu'il faut savoir d'une manière financière, c'est que quand la chaleur n'est pas utilisée, on paye pour la dissiper. C'est-à-dire qu'on achète de l'électricité pour faire fonctionner l'aéro pour envoyer la chaleur dans l'air. Donc on a tout un calcul qui est véritablement de dire, on a vraiment intérêt à vendre notre chaleur parce que comment on paye pour la dissiper ?

L'habitant de Colombelles reprend la parole

Madame s'inquiétait des bruits générés par l'installation actuelle. Là, le broyeur dans ce bâtiment orange qui est un petit peu séparé, un broyeur, c'est excessivement bruyant. En plus, il va y avoir une chaîne de transfert par tapis roulant.

Comment est-ce que vous avez traité le problème du bruit sur ce secteur ?

Amandine Cognard

Alors, on va déjà insonoriser au maximum, on va imposer les normes au maître d'œuvre et au constructeur, et après, on ne va pas parler à la place de Suez. Ils ont peut-être

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

d'autres usines qui ont des broyeurs, avec plus de riverains autour, et il n'y a pas forcément de plaintes au niveau du bruit.

Jurgen Poli

Donc, si vous voulez, on va en parler pour Suez. Cela se joue au moment de la construction, en termes de l'isolation et de conception de l'usine, et c'est aussi une question de choix du broyeur. J'ai exploité une usine où il y avait un broyeur et un logement à côté.

Muriel Poncet

C'est à Madame qu'il faut demander.

Une habitante riveraine

Ma maison est juste à côté de l'usine. « Je suis là » et le broyeur est vraiment tout à côté. Mais il y a des instruments de mesure.

Cécile Jean apporte une précision

Oui, en 2024, il y a eu des mesures de bruit et tout était conforme.

Muriel Poncet

C'est le bon moment pour justement l'évoquer, sachant qu'on est encore une fois très en amont du projet. C'est un projet, il va y avoir une conception, cela peut être tout à fait pris en compte d'entrée.

Olivier Paz complète le propos

C'est-à-dire que ce n'est pas un bâtiment où il y a une porte qui reste ouverte, les camions rentreront, il y a des portes qui se fermeront, des portes sectionnelles qui se fermeront après, et que le convoyeur, c'est pareil, ce n'est pas un tapis roulant en plein air où cela pourrait s'envoler avec le vent, c'est quelque chose qui est complètement fermé, c'est une galerie qui est fermée en réalité.

Muriel Poncet

Alors, on peut peut-être passer à la suite.

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

Amandine Cognard reprend les explications

Sur les grands jalons du projet, le lancement du projet a commencé en 2023. On a lancé des études de faisabilité, pour savoir si c'était tenable financièrement ou techniquement, tout simplement. Et on a retenu, notre AMO, assistant à maîtrise d'ouvrage en 2024. Le maître d'ouvrage, c'est nous, SYVEDAC.

L'assistant maîtrise d'ouvrage, c'est quelqu'un qui va nous aider sur tout ce qui est aspect économique, sur tout ce qui est aspect technique, parce que nous n'avons pas le savoir-faire au sein du SYVEDAC. Et sur la communication, aujourd'hui, cette réunion publique est possible parce qu'on est accompagné par Cités Plume, par exemple. Donc ça, on l'a retenu, il nous accompagne tout au long du projet jusqu'à la réception des travaux.

Ensuite, en 2025, on a un lancement des études plus approfondies, justement par notre AMO technique qui va reprendre cette étude de faisabilité, la critiquer et s'assurer qu'en effet le projet est vraiment bien faisable et que ce soit solide. Donc ça, ça a été validé. Et du coup, on a pu amorcer le choix du maître d'œuvre. Donc là, on en est à cette phase-là, actuellement, on a lancé une consultation. On a eu des candidats.

Les maîtres d'œuvre, c'est ceux qui vont chapeauter les travaux, faire en sorte de lancer des consultations pour trouver les entreprises qui vont travailler, qui vont réaliser les travaux et qui vont suivre. Cela comprend notamment l'architecte, par exemple, etc. C'est cela, le maître d'œuvre. Donc nous en sommes là, on a des candidats et après ils vont nous présenter des offres qui répondent à nos attentes, à nos contraintes.

Muriel Poncet

Ils vont répondre aux exigences que vous avez.

Amandine Cognard

Oui, donc voilà, et d'ici la fin d'année normalement on va retenir notre maître d'œuvre. En 2026 il va pouvoir travailler sur le projet, établir un permis de construire, donc il va vraiment mettre sur plan notre projet, et en parallèle il va faire une demande d'autorisation environnementale. Cela, je vais y revenir plus tard, c'est quelque chose qui est réglementaire et auquel on doit se conformer. Voilà, c'est la règle, je vais expliquer ça après. En 2027-2028, on aura le choix des entreprises de construction qui vont intervenir. On aura en 2028-2029 les travaux, donc il faut compter un an et demi de travaux. Vous pouvez garder cela en tête. Et la mise en service de la troisième ligne, elle est pour début 2030. Voilà. C'est le grand planning.

Donc, quelles sont les garanties ? Alors, tout d'abord, l'UVE, c'est une installation classée pour la protection de l'environnement. C'est une ICPE. Et de ce fait, on doit déposer cette fameuse demande d'autorisation environnementale. Ça, c'est une demande auprès de la préfecture, les services de l'État. Là, c'est représenté par la DREAL. Dans ce cas-là, on parle d'ICPE.

Et qu'est-ce que contient cette demande d'autorisation environnementale ? Ça va être une étude d'impact. Cela comprend un bilan carbone, peut-être que ça peut vous parler,

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

une étude faune-flore, donc on va inspecter la faune et la flore existantes sur quatre saisons, on va voir quel impact on va avoir, comment le réduire, comment l'éviter même. Donc tout ça est fourni en même temps que le permis de construire, et c'est conjoint parce que sur le permis de construire, on va voir qu'on a pris en compte les résultats de l'étude environnementale qui a été faite, et qu'on a adapté notre permis de construire pour avoir un impact le plus faible possible sur l'environnement avec ce projet.

Du coup, les garanties aussi qu'on va apporter sur l'air, c'est ce qu'on disait, on est vraiment en amont du projet. Et nous, nous allons imposer des contraintes et des exigences à notre maître d'œuvre, en disant, on veut telle surveillance, on veut telle mesure, on veut des contrôles qui soient établis derrière sur cette troisième ligne, notamment sur les PFAS, les dioxines et le furane, comme on sait faire aujourd'hui, on fera pareil, voire mieux, en fonction des nouvelles contraintes et des nouvelles normes. Sur l'eau, ça c'est plutôt sur l'actuel, il faut vous rassurer, parce que du coup, on va puiser dans la nappe phréatique pour le traitement des fumées, et on a forcément un rejet dans l'Orne, parce que l'eau qui a permis de traiter les fumées est traitée sur site. Il y a une petite station d'épuration, et ensuite c'est rejeté, et tout cela est contrôlé. Si le contrôle n'est pas satisfait, cela repart dans la boucle de station d'épuration, ça refait le tri jusqu'à ce que ça soit avec un faible impact pour l'environnement derrière quand ça repart, que ça ne vienne pas créer des désordres dans l'environnement quand on rejette cette eau.

Il y a une étude qui est en cours, elle a commencé en avril 2025, elle va durer jusqu'à avril 2026, c'est sur 4 saisons complètes, pour se rendre compte si on a des couloirs migratoires, des espèces protégées sur notre site, pour éviter de venir les déranger tout simplement.

Le projet, qui le finance, c'est surtout une union entre le SEROC et le SYVEDAC. Ce projet, on vous l'a dit, coûte 100 millions d'euros et donc c'est un emprunt qu'on doit faire à la banque, notamment avec la Banque des territoires qui accompagne les collectivités, avec qui on est en partenariat.

Et pour nous mettre de côté cette somme de 100 millions d'euros sur 5 ans, on va leur demander de l'argent petit à petit sur 5 ans, le projet s'étale comme vous l'avez vu sur beaucoup d'années, et bien c'est payant de nous mettre de côté ces sous-là, et c'est ce qu'on appelle le pré-financement. C'est le fait qu'on paye pour nous mettre de côté cette grosse somme d'argent, et bien ça, c'est financé à part égale par le SYVEDAC et le SEROC.

En revanche, après coup, quand la troisième ligne va être en fonctionnement, et bien là, ce sont tous les nouveaux apporteurs qui vont financer la troisième ligne. A aucun moment, adhérents historiques, c'est-à-dire toute la carte du SYVEDAC qu'on a pu voir tout à l'heure, ne vont financer la troisième ligne. La troisième ligne va être financée par Normantri, par les déchetteries du SYVEDAC et par le SEROC.

Le coût de traitement, ça va être l'amortissement de cette troisième ligne, ce que ça nous a coûté, et aussi le fonctionnement de cette troisième ligne. C'est payant. Nous, on paye l'exploitant pour qu'elle marche, cette usine. Donc voilà comment va être financée la troisième ligne.

Muriel Poncet intervient pour interroger la salle

Je me permets, je vous vois froncer les sourcils. C'est clair pour tout le monde, cette question ?

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

Dans la salle

Oui, oui.

Muriel Poncet

D'accord. Eh bien alors, justement...

L'habitant de Colombelles

L'important, c'est que cet investissement ne se répercute pas sur nos taxes.

Olivier Paz

C'est exactement le calcul qui a été fait, c'est de dire finalement qu'il y a une forme d'imperméabilité entre le canal historique et les nouveaux apporteurs. La troisième ligne est séparée, elle est financée aussi bien pour l'investissement que pour le fonctionnement, au prorata de l'utilisation par les nouveaux apporteurs, c'est-à-dire le SEROC pour une part, Normantri pour une autre part, et les déchetteries de Caen la mer pour une troisième part et une quatrième part pour les autres membres du SYVEDAC.

Je le dis quand même, même si ça n'est jamais assez, je vous donnerai un jour le montant de la taxe foncière qu'on va payer à la fois pour Normantri et pour l'usine. Ça finit par faire quelque chose, quand même.

Marc Pottier précise le propos

Vous l'avez compris, c'est très important. Le foncier des entreprises, il y a Normantri, y compris. Dès que je vois des bâtiments supplémentaires, je me dis que ce sont des recettes supplémentaires pour la commune. Et puis, cela a été évoqué, on y reviendra, mais la question du réseau de chaleur...

L'habitant de Colombelles

Oui, le foncier, nous espérons que cela se répercutera positivement sur le foncier des particuliers !

Catherine Aubert

J'ai bien suivi l'exposé, il y a des garanties, il n'y a aucun problème, je n'émet pas de doute. Mais vous connaissez mon point de vue, on l'a déjà évoqué pour Normantri. Néanmoins pour nous, c'est quand même nuisible visuellement,

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

puisqu'avant on avait des grands champs, maintenant c'est vrai qu'on a les serres, on a Normantri. Le troisième four, ce n'était pas le sujet qui nous préoccupait le plus, mais il s'ajoute quand même. Donc c'est vrai que Cuverville n'est pas forcément, on va dire, défavorable, mais n'y est pas favorable. Et alors, dans les garanties dont vous parliez tout à l'heure, et je le lisais dans le dossier de concertation, parce qu'on a beaucoup parlé pour Normantri, c'est éventuellement aussi, par rapport au trafic routier, de pouvoir faire un itinéraire dévié pour les camions.

Donc nous, on a demandé effectivement que les camions ne traversent pas Cuverville et Sannerville, parce que ce sont quand même des nuisances importantes. Etant donné qu'il y aura quand même un peu plus de camions, par jour, plus ce qu'il y a actuellement, c'est bien rappeler, effectivement, dans les décharges, que les camions n'ont pas, pour rejoindre, alors je ne sais pas si certains doivent rejoindre l'A13, etc., mais ils ont tendance à couper, effectivement, et traverser nos communes. Là, c'est un vrai problème.

Christine Salmon précise

Les camions venant du SEROC ne passeront pas du tout par Cuverville. Parce que leur trajectoire n'est pas du tout celle-ci.

Olivier Paz

Ceux de Normantri, à moins de 50 détours, je ne vois pas comment ils pourraient traverser.

Christine Salmon

Je pense que les deux camions supplémentaires, sincèrement, de mon point de vue, ils n'ont pas du tout à passer par Cuverville. Ce ne sera pas du tout leur trajectoire. Donc, voilà.

Marc Pottier

Le jour où la piscine de Colombelles, qui est une piscine du SIVOM, servant beaucoup aux habitants de la commune, sera chauffée par ce nouveau réseau de chaleur et son extension, ce seront aussi des éléments qui seront, à mon avis, bénéfiques pour les Cuvervillois.

Muriel Poncet complète

Il y a un intérêt public pour les équipements publics qui vont servir à tous.

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

Marc Pottier

Cette question de l'extension de la chaleur est fondamentale.

Olivier Paz

Il n'y a pas de réseau de chaleur sans troisième ligne, il n'y a pas de troisième ligne sans réseau de chaleur.

Muriel Poncet

Tout est lié.

Olivier Paz précise le propos

La mise en service de la 3^e ligne et l'extension du réseau de chaleur doivent être concomitantes. Je dirais en plus que pour cette troisième ligne, on a, puisque comme je le disais tout à l'heure, les nouvelles habitations notamment sont moins énergivores, on travaille pour avoir une capacité de dépannage de la ligne Nord. C'est-à-dire qu'en réalité, tout ce qui est jonction va faciliter, va donner de la souplesse. Et le cas échéant à un moment donné puisqu'on va sans doute produire un tout petit peu plus que ce que pourrait tirer le réseau sur le sud et le sud-est. En attendant, on va toujours dépanner le réseau Nord qui, lui, est en demande et en attente et en besoin de consommation.

J'ajouterai un autre point qui est important qu'on n'a pas souligné. C'est que le fait d'avoir trois lignes, c'est une grande souplesse quand on est en réparation pour les arrêts programmés. Aujourd'hui, on a un arrêt programmé, vous savez qu'on parle de plus en plus des problèmes d'explosion, le protoxyde d'azote, c'est-à-dire les bonbonnes de gaz, ce qu'on appelle le gaz hilarant, c'est ce qui, nous, ne nous fait pas rire du tout.

En réalité, quand on est en arrêt technique, on arrête le four et on commence à travailler dedans. Imaginons qu'on a une explosion comme on a déjà eu, puisqu'on a eu une explosion à Colombelles, où il a fallu qu'on arrête le four, parce que les briques réfractaires, les paliers, le tapis roulant qui descend les déchets, avaient été arrêtés. Cela veut dire que si ça arrive à un mauvais moment où, même si on essaie de faire des arrêts techniques plutôt en été, on peut se trouver dans l'incapacité de produire de la chaleur.

Aujourd'hui, on chauffe le CHU. On fournit l'eau chaude sanitaire du CHU. Donc on a une vraie nécessité. Et le fait d'avoir trois fours, ça va nous donner une souplesse qu'on n'a pas aujourd'hui.

Muriel Poncet

Oui, en parlant de chaleur, parce qu'on parle de chaleur, on pense chauffage, mais il se passe quoi en été ? Qu'est-ce qu'elle devient la chaleur ?

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

Olivier Paz

Eh bien justement, c'est pour cela qu'on était très contents. On a négocié un tarif spécial quand le CHU est venu nous voir. Ils ont bien entendu le chauffage et en été, ils ont un gros besoin en eau chaude sanitaire. On a conclu un accord avec eux. Cette anecdote me fait toujours rire. Le directeur du CHU est venu me voir, un cost killer, il voulait tuer le prix et donc à chaque fois, on croyait avoir atteint le prix du plancher et il revenait. Et un jour, il arrive le jour où il a essayé, il dit « j'ai trouvé moins cher ailleurs ». Je lui dis « ah bon », il dit « oui à Bordeaux ». Je lui dis « Tirez le tuyau ».

L'habitant de Colombelles

Est-ce que le fait de passer d'un système vapeur au lieu d'eau chaude ne donne pas la possibilité de passer de la chaleur de chauffage vers une chaleur de production d'électricité ?

Olivier Paz

Alors là, on change notre fusil d'épaule, si je peux dire. Pour la production d'électricité circulaire, la production d'électricité, ça ne vient pas avec le reste de la chaleur, c'est dès le départ, avec la chaleur qui sort du four, qu'on fait tourner une turbine pour l'électricité. Et donc, on abaisse déjà la chaleur, et c'est cette chaleur résiduelle qu'on envoie dans le réseau de chauffage urbain. Pour quelqu'un qui n'a pas fait de physique, qui était le dernier élève de physique de sa classe, j'ai fait des progrès !

Muriel Poncet

Dans tous les cas, votre explication est très claire, même quand on n'a pas fait de physique.

Alors, Mesdames, Messieurs, est-ce qu'il y a encore des questions par rapport à cette partie ? On finira ensuite sur le dispositif de concertation. Vous verrez qu'il y a trois ateliers thématiques.

Et je pense que, fort des questions que vous avez posées, vous allez tous être assidus à tous ces ateliers parce que cela va, je pense, vous intéresser pour tous les sujets qui vont être introduits. Mais avant ça, est-ce que vous avez encore des questions à poser par rapport à cette présentation, par rapport à ce qui a été dit, vous aviez posé des questions sur les nuisances sonores, sur les fumées ?

Jacques Benoist

L'arrivée du troisième four sécurise la continuité du fonctionnement du lieu. Parce qu'on a connu la période où il a fallu réhabiliter les fours, à l'intérieur ce sont des

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

briques réfractaires et il y avait des problèmes. Il fallait rénover tout ça et il a fallu arrêter complètement et déployer tous les déchets ailleurs. Alors qu'avec le troisième four, on a une rotation possible. Le fait qu'il est décalé dans un nouveau bâtiment, et cela c'est un avantage certain, parce que ça va permettre justement d'éviter ces arrêts totaux de combustion.

Muriel Poncet intervient pour clore cette deuxième partie

C'est ce que vous disiez tout à l'heure, effectivement. Plus de souplesse.

On s'en tient là pour cet exercice, en tous les cas de la présentation. Et on termine par la concertation. Cela va vous permettre de bien voir quelles sont les prochaines étapes.

Séquence 3 - Comment participer à la concertation ?

Muriel Poncet, l'animatrice précise les modalités de la concertation

Alors, il y a trois ateliers. Et il me semble que, fort de ce que vous avez posé comme questions, vous allez être intéressés par les trois ateliers.

Le premier atelier, le contrôle réglementaire et le contrat de confiance, ce sera avec une représentante de la DREAL, donc des services de l'État. Et justement, par rapport à ce que vous disiez, qui contrôle, comment ça se passe. Et là, les services de l'État vont pouvoir expliquer quel est leur rôle, comment ça se passe. Ils font des contrôles qui sont réguliers, qui sont intempestifs aussi. Donc, c'est quand même important de savoir comment ça se passe. Donc, cet atelier, il est là pour expliquer ça.

Cet atelier est là, aussi, quand on parle de contrat de confiance, c'est que sans doute, vous n'avez pas encore tout inventé sur comment l'information, par exemple, de tous ces contrôles qui sont faits, peut circuler. Vous êtes riverain, vous êtes habitant, élu du territoire, ça peut vous intéresser de savoir comment avoir l'information de ces contrôles qui sont faits.

Il y a des documents très réglementaires, mais on ne va pas aller chercher via quatre clics de souris sur le site de la DREAL. Voilà, tout ça, c'est très technique. Mais il y a aussi des moyens de communication plus simples qui pourraient permettre d'avoir les renseignements qui peuvent être, j'allais dire, exigés, en tous les cas, demandés par des habitants du territoire.

Enfin, je ne suis pas en train de faire l'article des ateliers, mais je vous invite quand même à venir, parce que là, ce sont vraiment des ateliers d'échange, comme aujourd'hui, mais encore sur un format plus ciblé. Ensuite, le deuxième atelier, donc 18 juin pour le premier, chaque fois, c'est à l'UVE, sur place. Donc ça, en plus, ça vous permet d'être dans le réel sur le site.

Le deuxième atelier, c'est sur l'énergie et les réseaux de chaleur donc là vous avez posé des questions, on voit bien qu'il y a un intérêt aussi pour vous et là il y aura les équipes

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

de Caen la mer qui sont justement chargées des réseaux de chaleur. Donc c'est vraiment le moment aussi de les interroger, de poser vos questions, de vous exprimer autour de ce sujet de l'énergie et des réseaux de chaleur.

Et puis, le **dernier atelier** sur les rejets produits par l'UVE et leur traitement, là aussi vous avez d'emblée posé des questions tout de suite là-dessus. Sujet où il y aura ATMO Normandie et l'APAVE pour les bureaux d'études.

En dehors du SYVEDAC et les autres, vous avez les organismes qui sont là aussi pour vous exposer leur travail, voir comment ils travaillent, voir ce qu'ils font, discuter avec eux et poser vos questions.

Fort de toutes les questions que vous avez posées, je crois que vous êtes presque obligés de venir, en tous les cas, vous êtes conviés à ces trois ateliers.

Toujours un format 18h-19h30, pas trop long, pour ne pas vous prendre toute la soirée, mais vraiment des ateliers d'échanges. Sur le site de l'Unité de valorisation, à Colombelles.

Jacques Benoist

On l'appelle maintenant unité de valorisation d'énergie, UVE, mais pour les habitants, c'est l'usine d'incinération.

Muriel Poncet

Oui, mais je me permets de vous dire, comme vous l'avez dit tout à l'heure, tout le monde imagine l'incinération comme dans les années 80. Aujourd'hui, on n'est plus là-dessus. Et donc, l'unité de valorisation énergétique veut bien dire son nom. C'est-à-dire que derrière, il y a une valorisation, c'est un autre équipement qui a une vraie vertu, en tout cas, de valorisation.

Il y a encore d'autres rendez-vous possibles, si jamais vous n'étiez pas disponible.

Il va y avoir une permanence, c'est aussi pour toucher un autre public, celui qui n'est pas venu par exemple aujourd'hui, qu'on ne touchera pas forcément dans une réunion de soirée. Cela se tient au centre commercial Mondeville, vous pouvez venir aussi, discuter aussi avec les équipes du SYVEDAC. Il y a des visites de l'UVE, donc là c'est sur inscription, si vous voulez visiter l'usine à nouveau, revenir, voir sur place, in situ et c'est tout public. Il suffit juste de s'inscrire. Il faut s'inscrire, simplement, pour ne serait-ce qu'organiser. On ne visite pas une UVE comme ça, donc on est obligé de prévoir une organisation.

Comme vous le savez sans doute dans toute concertation, il y a aussi d'autres formules. Si vous voulez poser des questions, vous en avez déjà posé beaucoup et c'est bien, je vous en remercie parce que c'est bien l'objectif de ce genre d'interaction. Mais il y a aussi d'autres solutions si vous voulez poser des questions, vous avez d'autres gens de votre connaissance qui veulent poser une question, qui veulent participer, il y a plusieurs solutions par mail, des formulaires web. Il y a un registre papier, il y en a un dans la salle d'ailleurs, qui est là présent, et sur le site du SYVEDAC, vous pouvez aussi poser vos questions.

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

Et pour finir, il y aura un bilan, cette concertation qui dure en juin et juillet, un bilan avant fin septembre qui va recenser toutes les expressions qui auront été faites, celles que vous faites en réunion, plus celles qui seront réceptionnées par mail, etc., par courrier.

Et il y aura une **réunion de restitution** de cette concertation qui aura lieu, on a déjà la date, donc si vous voulez la noter, **19 septembre à 18h** dans cette même salle.

L'habitant de Colombelles

En termes d'environnement, est-ce qu'il est prévu l'intégration paysagère de cette nouvelle unité ?

Olivier Paz

Alors, paysagère, cela va dépendre de ce qu'on veut dire. Mais architecturale, oui. C'est-à-dire que dans le projet, on va demander à l'architecte que ces nouveaux équipements n'apparaissent pas comme quelque chose de rapporté, mais qu'il y ait une vision d'ensemble du bâtiment et que sur ces bâtiments qui ont plus de 50 ans, on puisse faire des retouches de manière que les nouveaux équipements apparaissent comme faisant partie du même ensemble. Je pense notamment au translucide là, parce qu'il est sur le côté qui a jauni parce qu'il a 50 ans. Je pense que ça va disparaître au profit d'autres matériaux de meilleure qualité, pour être relooké.

L'habitant de Colombelles

Il y a peut-être moyen de faire une intégration paysagère, du côté de Cuverville. De façon que Madame le maire ait un petit peu le sourire...

Nathalie Trinel, assistante à maîtrise d'ouvrage, présente dans la salle, apporte des éléments complémentaires

Nous assistons le SYVEDAC sur le sujet. Donc, l'architecte, effectivement, quand on va lancer le dossier d'autorisation environnementale, avec le trafic routier, le bilan carbone, enfin, ce sont tous les chapitres qui vont être étudiés en long, en large et en travers.

On s'appuie sur les textes réglementaires, a minima. On va plus loin, s'il faut. L'intégration paysagère, c'est quelque chose qu'on regarde d'office, c'est pour ça qu'il n'y a pas de soucis. Donc après, c'est au maître d'œuvre de donner cette exigence aux travaux, enfin, de dire, au niveau des cahiers des charges, ce qu'on a souhaité en termes d'intégration.

On peut parler aussi de pollution lumineuse. Enfin, il y a plein de sujets qui sont traités, l'étude faune-flore qui a été lancée cette année, par anticipation, parce qu'il faut le faire sur un an. On pourrait dire, oui, c'est un site existant, pourquoi aller regarder ce qui se passe au niveau de la faune, de la flore. En tout cas, c'est une vision supplémentaire, il faut s'en inquiéter. Et voir s'il y a besoin de prendre, on n'en a pas encore parlé, on parle beaucoup de mesures ERC, éviter, réduire, compenser. Le premier geste c'est d'éviter, si on ne peut pas, on essaye de réduire, et si on ne peut vraiment pas, on compense.

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

Par exemple, quelquefois sur les sites, on trouve des zones humides, si le maître d'ouvrage, l'industriel ne peut pas éviter l'impact, il est obligé de compenser. Et c'est très strict, il y a un guide qui est sorti du ministère. Il y a une démarche à suivre, et on ne peut pas passer à côté... Tous ces chapitres-là seront bien entendu, surveillés, intégrés dans la démarche de l'autorisation environnementale, dans le dossier qui sera déposé le 26 juillet.

Muriel Poncet

En tous les cas, votre question d'intégration paysagère sera prise en compte dans le cadre de la concertation.

L'habitant de Colombelles

Dans le cadre du permis de construire déjà, aussi.

Nathalie Trinel

Il est question, pour nous, il faut qu'on soit assidus et vraiment surveiller que dans le dossier qui va être déposé, tous ces points soient abordés. On a l'habitude, pour un remplacement des lignes au sud, c'était même la Région qui était intervenue et qui souhaitait qu'on aille un peu plus loin sur tous ces aspects. Il y avait un partenariat avec plusieurs collectivités, il y a lieu de regarder le positif et le négatif. On évite la circulation à un endroit, mais peut-être on en fait à un autre. Est-ce que c'est compensé ? Est-ce que l'équilibre est maintenu ? Et ce que vous mettez en place, tout ça, ça va être surveillé ?

Muriel Poncet interroge la salle

Une dernière question ?

Une habitante riveraine

Et en matière d'emploi ?

Cécile Jean

On est sur une création d'une dizaine d'emplois.

SYVEDAC - COMPTE-RENDU DES TEMPS D'ÉCHANGES

Réunion de lancement · Mardi 10 juin 2025 · 18h à 19h30

Olivier Paz

Je rappelle qu'il y avait très longtemps un bandeau à la porte de l'usine pour dire qu'on cherchait des personnels, et qu'on avait beaucoup de mal à les trouver à l'époque.

Muriel Poncet plaisante

Vous pouvez déposer votre CV...

Olivier Paz répond sur le même ton

Électromécanicien de préférence, quand même.

Muriel Poncet

Si on n'a plus de questions, si vous voulez conclure, Mesdames et Messieurs les élus ?

Olivier Paz prend la parole pour conclure la réunion

On espère simplement que les prochains ateliers vont avoir du succès, parce que c'est tout l'objet de cette concertation préalable. C'est finalement d'éviter les « on dit », les « y'a qu'à » et puis les fantasmes.

Si nous sommes là avec ma collègue, c'est que nous sommes persuadés du bien-fondé, c'est-à-dire de l'intérêt général, qui, pour une fois, va aussi avec l'intérêt local. C'est-à-dire qu'on dit que l'intérêt général n'est pas le même depuis sa fenêtre, et puis quand on regarde le village depuis en-haut, là, on a cette sensibilité qui fait que, effectivement, on est véritablement dans l'intérêt général, et que sur la ville de Colombelles, on est vraiment en train de créer un écosystème sur les déchets qui va peut-être être unique en France.

C'est-à-dire où des classes vont pouvoir venir, visiter l'UVE le matin, comprendre le réseau de chaleur en visitant les serres qui sont juste à côté et voir le tri, à Normantri. Derrière, en une journée, ces enfants auront compris tout le fonctionnement, comment on traite les déchets, comment on les évite et tout. Et on sait qu'aujourd'hui, ce sont eux qui sont souvent les meilleurs ambassadeurs auprès des parents pour obtenir le bon geste par rapport aux déchets.

Donc oui, je pense que pour la ville, c'est l'intérêt général de tout notre secteur, du département, et c'est en même temps l'intérêt de Colombelles d'avoir ce projet qui se monte.

Muriel Poncet salue les participants

Très bien, en tous les cas, merci de votre contribution active. Bonne fin de journée.